

# NOTE D'INFORMATIONS

## LE CLUB ÉCO-RESPONSABLE

FFAAA-2019-07-NDI-COMDEVDUR – Page 1/3

La FFAAA a décidé depuis quelque temps de s'engager dans une politique au service du développement durable, dont la Première ministre de la Norvège a d'ailleurs formulé une définition simple et pertinente en 1987 : « *Le développement durable permet de répondre aux besoins présents, sans empêcher les générations futures de répondre aux leurs.* ».

Aussi, conformément aux valeurs de nos disciplines, prônant notamment le respect d'autrui, la FFAAA souhaite-t-elle encourager les clubs à s'inscrire dans cette démarche.

Dans un premier temps, nous vous proposons une note d'informations centrée sur l'éco-responsabilité ; elle met en lumière quelques bonnes pratiques, organisées par thème, pour vous en faciliter la mise en œuvre.

Applicables dans la vie quotidienne de votre club ou lors de l'organisation de stages ou d'autres manifestations, peu contraignantes, ces pratiques peuvent enrichir la vie du club, mettre en valeur ses actions, créer de nouveaux liens entre ses adhérent-e-s et contribuer à pérenniser son existence.

### L'alimentation et l'hydratation

- Réduire les déchets : inciter les pratiquant-e-s à utiliser des gourdes au lieu des bouteilles en plastique ; mettre en place des fontaines d'eau potable pour les stages ; utiliser des gobelets, des couverts et de la vaisselle réutilisables ou recyclables pour la buvette ; vendre des plats limitant l'utilisation de couverts en plastique.

### La mobilité

- Encourager la mobilité active : à vélo, à pied, en trottinette ;
- Inciter au covoiturage ;
- Favoriser l'utilisation des transports publics : privilégier des lieux de pratique accessibles en transports publics et renseigner les pratiquant-e-s sur l'accessibilité en métro, bus, tramway, RER ;
- Proposer le voyage en train pour les stages.

### La tenue

- Kimono : tenir un stock de kimonos et de ceintures de « prêt » au dojo qui peuvent être utilisés par les débutant-e-s avec une possibilité de rachat du kimono prêté ; organiser une bourse d'échange annuelle de kimonos enfants ;

## NOTE D'INFORMATIONS LE CLUB ÉCO-RESPONSABLE

FFAAA-2019-07-NDI-COMDEVDUR – Page 2/3

- Hakama : privilégier le hakama de 2<sup>e</sup> main ; ne pas nécessairement en acheter un nouveau, mais récupérer le hakama déjà porté d'un-e ancien-ne pratiquant-e ;
- Lavage : réduire la température de lavage (40° ou 60° au lieu de 90°) et éviter l'excès de produits chimiques (lessive, blanchisseur, assouplissant) ;
- Évaluer ses besoins réels : de combien de kimonos ai-je vraiment besoin ; privilégier le matériel de bonne qualité pour une durée de vie plus longue ;
- Penser à recycler son ancien matériel usagé (don en *recyclerie*, bornes de tri).

### Les armes

- Encourager l'entretien des armes à travers d'organisation d'ateliers d'entretien et de réparation ;
- Constituer un stock d'armes au club pour les débutant-e-s et pratiquant-e-s ponctuel-le-s ;
- Éviter la surconsommation : privilégier le matériel de bonne qualité pour une durée de vie plus longue.

### Communication et gestion administrative

- Éviter le papier, communiquer par e-mail avec vos pratiquant-e-s ;
- Saisir ses licences en ligne et choisir le règlement par virement, ainsi ni envoi postal ni impression papier ne seront nécessaires ;
- Pour les impressions inévitables, utiliser du papier labellisé FSC ou 100 % recyclé, et pratiquer le recto-verso.

*Dans le cadre de la refonte de sa base de données, la FFAAA étudie la meilleure façon de mettre en place une demande de licence dématérialisée.*

### Les installations

*Aujourd'hui, une grande partie des équipements sont à basse consommation, permettant ainsi une économie d'eau et d'énergie sans collaboration des usagers. Toutefois, en fonction des installations, chacun-e peut contribuer à des économies complémentaires à travers des gestes simples.*

- Éteindre les lumières des vestiaires et des salles après utilisation ;
- Régler les radiateurs à une température ambiante convenable pour l'activité sportive ;
- Fermer toutes les fenêtres en sortant du dojo ;
- Mettre à disposition des poubelles de tri, informer et communiquer sur leur utilisation ;
- Les sanitaires : signaler d'éventuelles fuites.
- 



# NOTE D'INFORMATIONS

## LE CLUB ÉCO-RESPONSABLE

FFAAA-2019-07-NDI-COMDEVDUR – Page 3/3

### La Douche après le cours

- Fermer les robinets et limiter le temps de douche ;
- Utiliser des cosmétiques éco-responsables (peu d'emballage et d'ingrédients, pas de micro-plastique).

### Pour aller plus loin : une coopération avec la Recyclerie Sportive

*Par sa localisation, cette coopération n'est accessible qu'aux clubs Franciliens, et nous encourageons donc les clubs en province à se renseigner sur les projets locaux.*

La Recyclerie Sportive est une association engagée dans la collecte, le réemploi et la réutilisation de toute sorte de matériels sportifs. Vous trouverez plus d'informations sur leurs actions sur leur site internet, [en cliquant ici](#).

L'association propose la mise à disposition dans des clubs référents d'une Écobox pour la collecte de matériel sportif, qui alimentera notamment les deux boutiques solidaires de l'association.

Dans ces boutiques solidaires, vous trouverez des *kimonos* et d'autres matériels sportifs de 2<sup>e</sup> main.

### Les boutiques se situent :

- **à Massy** : 42 Place de France 91300 Massy - 09 81 94 72 65
- **à Paris (17<sup>e</sup>)** : 81 boulevard Bessières 75017 Paris - 09 81 08 80 85



Agrément N°75 S 273, Arrêté Ministériel du 7 octobre 1985

Membre de l'Union des Fédérations d'Aïkido Membre pour la France de la Fédération Internationale d'Aïkido